



Agent(e) technique polyvalent(e)

IDENTIFICATION DU POSTE

Type de contrat	Contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	
Conditions d'accès	Eligibilité des candidats définie par Pôle Emploi	
Répertoires des métiers	ROME – I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux ROME – K2303 : Nettoyage des espaces urbains RIME – FP2LOG13 : Ouvrière/Ouvrier de maintenance des bâtiments RIME – FP2LOG12 : Chargée/Chargé de l'entretien des voiries et espaces verts FPH – 20I30 : Agent(e) de maintenance générale des bâtiments	
Type d'emploi	Emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité	
Responsable hiérarchique (n+1)	Directrice générale des services	
Service	<p>Les services techniques regroupent l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal. Les travaux de maintenance et les interventions d'urgence sont ainsi assurés par le personnel des ateliers municipaux, tout comme les travaux d'entretien menés sur les bâtiments communaux. Ils préservent et entretiennent la voirie communale.</p> <p>Les services techniques ont également pour mission de suivre tous travaux réalisés par les entreprises privées pour le compte de la commune, ainsi que les projets de réhabilitation, de rénovation ou de construction des bâtiments communaux. Ils ont également la charge d'élaborer et de mettre en œuvre les projets d'aménagement urbain de la Ville.</p> <p>Les services techniques apportent enfin leur soutien logistique aux manifestations menées sur la Ville.</p>	
Localisation administrative	Services techniques 110 avenue des Tourreilles 31210 Montréal	Mairie de Montréal Place de l'église 31210 Montréal

AGENT AFFECTÉ SUR LE POSTE

Nom prénom	Poste vacant
Date de prise de poste	Dès que possible
Temps de travail	20h/semaine
Salaire brut	11,07 €/heure

MISSIONS ET ACTIVITÉS

MISSIONS	<p>L'agent(e) technique polyvalent(e) assure l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.</p> <p>Il/Elle maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.</p> <p>Il effectue les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics.</p>
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyage des voies et des espaces publics ▪ Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers ▪ Entretien de la voirie communale et des espaces verts (valorisation des espaces verts menée par le service « Parcs et jardins ») ▪ Réalisation de petits travaux et de maintenance de premier niveau des équipements (stades, base de loisirs) et des bâtiments communaux ▪ Travaux d'entretien courant des équipements communaux ▪ Entretien courant des matériels <p>Ces activités peuvent évoluer selon les besoins du service.</p>

CONNAISSANCES REQUISES

	Expert	Maîtrise	Pratique	Initié
Techniques manuelles ou mécanisées de balayage et lavage			X	
Techniques particulières d'entretien des surfaces sportives de plein air			X	
Techniques, normes et principes d'intervention en second œuvre du bâtiment		X		
Notions sur les missions de service public		X		
Protocoles d'entretien, de maintenance et d'habilitation des matériels		X		
Périmètre d'intervention en fonction de ses qualifications et habilitations	X			
Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité	X			

COMPÉTENCES PRINCIPALES MISES EN ŒUVRE

SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance du fonctionnement du matériel spécifique▪ Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement▪ Prendre des initiatives dans des interventions de premier niveau à titre préventif ou curatif en sachant situer la limite de ses compétences▪ Appliquer les règles de sécurité du travail▪ Réparer ou alerter sa hiérarchie pour coordonner les actions de réparation des dégradations▪ Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie▪ Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements▪ Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective▪ Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées
SAVOIR ÊTRE	<ul style="list-style-type: none">▪ Savoir organiser son travail de manière optimale en fonction des consignes écrites ou orales▪ Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention▪ Rigueur et sens du service public▪ Dynamisme et réactivité

PERSONNE(S) A CONTACTER

Pour plus d'informations	Madame Charlotte SAULNERON, directrice générale des services Téléphone : 05 61 95 84 17 dgs.montrejeau@gmail.com
Envoi des candidatures	Seules les candidatures déposées auprès de Pôle Emploi seront analysées.